

Restrictions salariales du secteur public—Loi

M. Baker (Nepean-Carleton): Mais le Nouveau parti démocratique, avec la logique du vent qui, de temps à autre, peut souffler de toutes les directions . . .

Une voix: Voyez qui parle.

M. Baker (Nepean-Carleton): . . . ont décidé de voter contre au comité. Ses députés devront répondre de leur acte devant leurs commettants. Mais ça, c'est leur problème, pas le mien.

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Nepean-Carleton): Quant au parti progressiste-conservateur, si vous lisez les discours ou les déclarations qu'ont faites ses membres au fil des années, vous constaterez qu'il a constamment mis le gouvernement en garde contre les dépenses indues. C'est lorsque l'honorable John Turner était ministre des Finances que tout a commencé, pendant ma carrière politique. M. Donald Macdonald, son successeur, a suivi la même voie. Le ministre de la Justice (M. Chrétien) qui l'avait remplacé à l'époque comme ministre des Finances ne regardait pas lui non plus à la dépense. Il était follement prodigue. Même l'actuel ministre des Finances (M. MacEachen), qui malheureusement n'est pas ici aujourd'hui, a perpétué la tradition, pour d'excellentes raisons, j'en suis sûr—dépenser, dépenser, sans songer au lendemain.

Et c'est ce qu'ils ont fait. Peut-être n'avons-nous pas su être persuasifs, mais le fait est qu'ils ont agi ainsi en dépit de l'avis du Parlement et des analystes de l'économie à l'époque. C'est ce qu'ils ont fait. Quant à nous, nous avons toujours préconisé la modération.

Nous avons aussi défendu les négociations collectives durant le débat sur le projet de loi. Pour les Canadiens raisonnables, les négociations collectives signifient que les deux parties, les employeurs et les salariés se réunissent pour résoudre sagement leurs différends. Aux fins du projet de loi à l'étude, nous avons affirmé que les négociations collectives doivent se poursuivre, compte tenu des limites de 6 et de 5 p. 100 et du principe fondamental de la modération.

Le Nouveau parti démocratique adopte une tout autre attitude. Il est en faveur de négociations collectives et d'une liberté sans frein.

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Nepean-Carleton): Comme on l'a compris durant ce débat, il défend la liberté au point d'être déraisonnable.

Une voix: Qui a fait preuve d'inconséquence en 1979?

M. Baker (Nepean-Carleton): Mais il y a une chose qu'ils ne veulent pas et il faut qu'on se le dise: ils ne veulent pas de modération, et sur ce point, ils sont déphasés par rapport à la population. En fait, ils ne sont pas sur la même longueur d'ondes que le reste des citoyens. Ils ne se rangent pas dans le même camp et je m'abstiens de dire dans quel camp ils se rangent. De toute façon, il mène son parti à sa perte.

Mlle MacDonald: A 23 p. 100.

M. Baker (Nepean-Carleton): C'est dommage, car à l'étape du comité, ils auraient pu faire beaucoup pour amener le gouvernement à respecter davantage le principe de la négociation collective, mais ils s'en sont abstenus.

Il semblerait d'après leur chahutage et leurs interventions que les néo-démocrates vont voter contre le bill. J'avais espéré qu'ils n'en feraient rien, mais je crois comprendre que c'est bien là leur intention.

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Nepean-Carleton): Je tiens à leur rappeler quand ils le feront, une partie très importante du bill qui, s'il est adopté, réduira les salaires et les allocations des députés; et je tiens à ce que la population sache que les néo-démocrates en votant contre le bill, voteront pour le maintien de leurs salaires et allocations . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Nepean-Carleton): . . . que les citoyens voudraient qu'on réduise aussi afin de donner l'exemple.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Nepean-Carleton): Il serait préférable qu'ils comprennent cela, parce que bien que ce projet de loi prévoit des restrictions . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Nepean-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai l'impression que je vais encore une fois toucher une corde sensible.

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Nepean-Carleton): Ce n'était pas mon intention. Tout le monde sait que je suis un député plutôt modéré, mais je tiens à dire au Nouveau parti démocratique et à la population canadienne qui suit ce débat que tous les députés, peu importe leur affiliation, qui voteront ce soir contre ce projet de loi voteront en faveur du maintien du niveau de leur traitement et de leurs allocations. Ils votent pour s'assurer . . .

Une voix: Et votre personnel?

M. Baker (Nepean-Carleton): Ils voteront pour s'assurer qu'ils ne participeront pas à cette croisade organisée par le gouvernement.

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Nepean-Carleton): Je pense que ce sont là les principes du projet de loi.

L'Orateur suppléant (M. Corbin): A l'ordre, s'il vous plaît. Je m'excuse auprès de l'honorable député de Nepean-Carleton (M. Baker), mais la présidence a de la difficulté à suivre ses observations. Un peu de silence, s'il vous plaît.